

e) Quelles études ont été faites sur les possibilités futures de la région en ce qui concerne le transport par chemin de fer.

Dans le cas actuel (voir page 5, M. Chapman), nous constatons qu'il y aura environ trois arrivages de produits chimiques pour chacun des envois à l'extérieur, en vue du traitement du minerai de Red-Mountain, preuve que le Pacifique-Canadien n'a pas examiné les possibilités du trafic futur de la région. D'autre part, si cette étude a été faite et qu'on n'en a pas communiqué les résultats à la Commission, on peut supposer que l'audience ne nous a pas rendu justice.

(3) Qu'avant la tenue d'une audience, une lettre soit envoyée aux régions intéressées, indiquant les attributions de la commission et le ou les genres de dépositions qui seraient appropriés au cours de l'audience.

Cela me paraît s'imposer.

(4) Comme le service d'entreposage est desservi actuellement par le chemin de fer, qui paie le démantèlement ou le démantèlement du service? Dans le cas d'un établissement commercial obligé de fermer ses portes, à quelles indemnités peut-on s'attendre?

Nous osons croire que les propositions formulées ci-dessus seront approuvées par la Commission; en ce qui concerne le n° 4; nous vous saurions infiniment gré de nous faire connaître vos dispositions actuelles.

J'ai cité cette assez longue lettre parce que les membres du comité de la Chambre de commerce ont étudié ensemble ce qu'ils avaient appris en assistant aux audiences de la Commission des transports. Ils se sont demandé quelles suggestions ils pourraient offrir à d'autres personnes devant présenter, lors d'audiences, le point de vue de collectivités ou d'organismes, etc.

En quelques mots, je veux d'autre part appuyer toutes les propositions faites par des députés des divers partis pour faciliter la bonne entente avec les travailleurs des transports et insister pour que le gouvernement prenne en très sérieuse considération les recommandations que renferme le rapport Freedman. J'ai parcouru le rapport et je crois qu'il offre des recommandations solidement étayées. Sans aucun doute, le commissaire songeait aux principes de la Déclaration canadienne des droits en le rédigeant. Ce qu'il nous faut d'urgence, au Canada, c'est une politique du transport répondant à la demande grandissante du public, qui réclame un service efficace et satisfaisant dans tous les secteurs. Chose certaine, le gouvernement n'a encore saisi la Chambre d'aucune politique de transport.

Avant de terminer, je dois dire que les observations du député progressiste-conservateur de Battle-River-Camrose m'ont fort intéressé. Il a cité M. Arnold Platt comme l'atteste la page 1163 du compte rendu:

«M. Arnold Platt, représentant de la *Farmer Union of Alberta Co-operatives*, a dit à la conférence des cultivateurs de l'Ouest, tenue ici le 21

[M. Herridge.]

janvier, que le Pacifique-Canadien sera nationalisé éventuellement parce que le Pacifique-Canadien l'espère».

Le député a ajouté: Je suis entièrement convaincu que c'est là le mobile du Pacifique-Canadien. Je suis loin d'être socialiste...

C'est presque comme le cas du premier ministre Bennett qui socialise l'entreprise publique au nom de la libre entreprise.

...Dieu merci, mais si telle est la stratégie du Pacifique-Canadien en réduisant ses services, il est temps que le gouvernement prenne en charge non seulement ses chemins de fer, mais toutes ses entreprises. Si on nous rend la poule, qu'on nous rende aussi les œufs d'or.

J'ai été fort intéressé de voir graduellement les conservateurs changer leur fusil d'épaule. En réalité, le député approuve ce qu'a dit plus tard le représentant de Winnipeg-Nord-Centre, c'est-à-dire que l'on devrait s'emparer du Pacifique-Canadien et de toutes ses entreprises si cette compagnie refuse d'admettre sa responsabilité envers les Canadiens.

M. Knowles: Maintenant nous sommes tous socialistes.

M. Herridge: Tous socialistes d'un genre ou d'un autre, évidemment.

Pour étayer ce que je viens de dire, je voudrais citer les observations du député de Winnipeg-Nord-Centre qui figurent à la page 1204 du compte rendu:

Au lieu de répéter sans cesse les mêmes accusations contre le Pacifique-Canadien, nous devrions établir un principe fondamental et le gouvernement devrait dire au Pacifique-Canadien qu'il doit fournir les services de chemins de fer dont le pays a besoin, qu'il est tenu par contrat de le faire et qu'il doit en compenser toutes les pertes par les profits réalisés dans ses autres services, ou bien qu'il devrait remettre toute son exploitation au gouvernement de notre pays à titre d'entreprise publique.

M. Knowles: Bravo!

M. Herridge: J'entends des bravos de députés des divers côtés de la Chambre, notamment de membres du parti conservateur-progressiste. J'en suis très heureux et je constate avec plaisir l'influence exercée par notre petit groupe sur le parti conservateur-progressiste à notre droite.

M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Nous nous sommes laissés emporter.

M. Herridge: Étant donné sans doute les changements qui se produisent au Canada et comme ils se rendent compte de l'opinion de la population à l'heure actuelle, un certain nombre de ces députés consentiraient volontiers à socialiser toutes les entreprises du Pacifique-Canadien et à faire cause commune avec le Nouveau parti démocratique, en vue